

Le fait se fait deux chevaux, un pour lui, un pour sir Joë, qu'il devait, on le sait, accompagner.

La Pèrre Jaune

PAR GEORGES PRADEL

Lady Richmond tomba plutôt qu'elle ne s'assit sur une chaise.

— Que faire? que faire? répétait-elle vingt fois, pour le sauver, fût-ce au prix de mon bonheur, de mon honneur, elle tomba à terre et devint folle. — Et qu'il n'est dit qu'un jour je donnerais jusqu'à la dernière goutte de mes veines pour sauver Raoul et obtenir son pardon!... Impassable! moi!... Eh! ne suis-je pas l'esclave de ces deux monstres, d'Haim et de Joë?

Ah! vaincue par la douleur, domptée par les remords et la peine, elle tomba à genoux.

Mon Dieu! s'écria-t-elle, suis-je donc changée?... Voyez, je vous prie!...

Et alors, les mains jointes, avec un fervent et sincère, elle dit tout haut:

— Mon Dieu! sauvez-la, sauvez celle qu'il aime, et infligez-moi les peines que vous voudrez, je les supporterai sans me plaindre!

En quittant Lady Richmond, le premier soin de Joë fut d'aller rejoindre Haim-Dourani. Il trouva le gourgou dans une cour coudée, donnant des instructions minutieuses à Salar.

Le fait se fait deux chevaux, un pour lui, un pour sir Joë, qu'il devait, on le sait, accompagner.

A l'aspect du petit bossu, le gourgou se tut.

— Bon, se dit Joë, il se méfie de moi; il a bien tort, car plus que jamais je suis dans son jeu. Je vais même lui en fournir la preuve. Il lui fit signe qu'il avait un mot à lui dire en particulier.

Haim quitta Salar et s'approcha de lui.

— Une grande nouvelle, lui dit-il tout bas, Lady Richmond est retournée du tout au tout. Elle voudrait sauver M. de Blignac, et elle pourrait bien utiliser la puissance et l'influence du gouverneur du Béhar pour arriver à ce résultat.

Ce revirement devait se produire ainsi, répliqua le gourgou avec un mystérieux sourire. Il faut la laisser agir à sa fantaisie, cela occupera ses forces. Vous, vous allez l'éclairer, vous nous rapporterez des nouvelles certaines. Mais une dernière fois, je suis prévenu, pas de violence, elles sont inutiles et dangereuses. Laissez venir les événements.

Quelques instants plus tard, sir Joë Eger, bien armé, accompagné de Salar, quitta Béhar et prenait la route de Patna.

Deux courtes carabines à répétition dépendaient à l'arçon de la selle, le revolver oblige complétait l'armement.

Deux mulettes bondées de provisions devaient permettre à sir Joë de bien vivre dans les pagodes qui jonchaient sur sa route et où il recevrait l'hospitalité.

Les chevaux, choisis avec soin dans les écuries de Bahour-Sing, étaient deux de ces bêtes

hors ligne que les Anglais ont obtenues dans les Indes en croisant leurs pur-sang avec les turcomans; et deux buveurs d'air qui pourraient faire trente lieues d'une traite et recommencer sans broncher la journée suivante.

Avant la nuit, sir Joë et Salar, ayant poussé un peu leurs montures, arrivèrent jusqu'à l'entrée des gorges.

Là, Salar releva facilement les traces des fugitifs. Ils n'avaient pas pris la peine de les dissimuler.

La vue du buffon déçouffé fit faire une grimace à sir Joë.

— Ah! ah! ricana-t-il, ils ne mourront tous jours pas de faim aujourd'hui ni demain; ils ont pris leurs précautions.

A la sortie de la gorge, la piste ne dirigeait vers l'Est; elle s'enfonçait dans l'intérieur des terres.

Il était évident que M. de Blignac et ses compagnons ne se dirigeaient point pour l'instinct du côté de Patna.

Sir Joë, homme pratique, s'était muni d'une petite carte anglaise du pays.

Quand ils furent arrivés à Beiram, répondit Salar en secouant la tête.

Et il ajouta avec une secrète terreur:

— Personne n'a le droit d'aller de ce côté. Tenez, mon maître, vous voyez bien ce pagotin que l'on aperçoit à l'entrée de ce bois de multiplains, c'est le petit toup de Melbir. Là, si vous le voulez bien, nous passerons la nuit, et nous recevrons bon accueil. Mais les brahmes que l'on ne peut plus voir loin, et qu'il ne faut pas se rendre au temple abandonné ni

une nuit pénible, sans armes, livré à la merci de terribles hôtes de la jungle.

A l'entrée du temple, tout au bout d'une jolie avenue de palmiers, sous un portique indépendant, se trouvait un royaume. Salar le fit sonner d'un coup violent et le gong lança dans les airs une détonation éclatante.

La porte de bronze du pagotin s'ouvrit aussitôt, et un brahme, par l'entrebâillement, laissa passer une tête étouffée. Il ne s'attendait pas évidemment à recevoir des visiteurs à pareille heure.

Salar prononça quelques mots, montra une feuille de bétel, écorcée d'une façon mystérieuse par Haim-Dourani lui-même, et la porte de bronze s'ouvrit à deux battants.

Quelques moines accouraient à leur tour et faisaient grand accueil aux arrivants.

Des serviteurs se chargèrent des chevaux, tandis que sir Joë, son guide étaient restés dans l'intérieur du temple.

Et immédiatement mon souter, bon gîte, fut offert au petit bossu. Le chef de la communauté, vieux brahme ventru et pansu ne manqua même point à la tradition. Après le souper, tandis que les esclaves servaient le café et présentaient le houca parfumé, une bande de bayadères exécuta un ballet hindou et une saynète. Et sir Joë, grand amateur de ces sortes de divertissements, passa la plus agréable des soirées avant d'aller se livrer au repos.

Il fit des songes dorés, il rêva qu'il avait devant lui ce cher Blignac, étouffé dans les replis d'un énorme serpent, que Blignac l'appela au secours, et que lui, Joë, pour mettre

fin à sa terrible agonie, finissait par lui casser la tête d'un coup de pistolet.

A l'aurore, il était sur pied, frais et dispos.

Se servant de Salar comme interprète, il demanda aux brahmes si l'on pouvait se rendre au temple et aux étangs sacrés de Beiram.

Tous secouèrent la tête et donnèrent des marques non équivoques de mystérieuse terreur.

— Du reste, termina Salar en traduisant mot pour mot la phrase du vieux brahme, à plus de cinq lieues à la ronde vous ne rencontrerez pas un être humain. Il est interdit de dépasser le territoire de Melbir qui ne s'étend pas, de ce côté, à plus de dix mille mètres.

Sir Joë prit congé des brahmes en les remerciant. Un secret instinct lui disait cependant que c'était à Beiram que Raoul devait se rendre, que c'était là qu'il le trouverait, sinon pour l'échapper, car, par instant, il craignait ce secret désir, du moins pour le voir tomber que qu'Haim appelait victime des événements, et pouvoir assister à son agonie.

Aux premiers rayons du soleil, sir Joë mettait donc en selle. Les chevaux, pesés, largement repus, ne demandaient qu'à dévorer l'espace. Après avoir pris congé des excellents brahmes qui l'avaient si bien accueilli, renonçant à obtenir une explication quelconque touchant l'interdit dont étaient frappés le temple abandonné et les étangs sacrés de Beiram, il parcourut en sens inverse la route qu'il avait franchie la veille au soir et revint frapper à la brisée.

(à suivre).

Bourse de Paris du 5 Juin 1913

RENTES FRANÇAISES		RENTES ÉTRANGÈRES		OBLIGATIONS		VALEURS INDUSTRIELLES		VALEURS DIVERSES	
1% Comptant	93 05	1% Brésil	100 00	1% Nord	100 00	1% Bône	100 00	1% Algérie	100 00
1% Terme	93 05	1% Espagne	100 00	1% Orléans	100 00	1% Constantine	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Portugal	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Maroc	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Midi	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Midi	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Roumanie	100 00	1% Orléans	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 1/2	93 05	1% Grèce	100 00	1% Lyon	100 00	1% Algérie	100 00	1% Tunisie	100 00
1% 3/4	93 05	1% Serbie	100 00	1% Nord	100 0				